Population : ensemble concerné par une étude statistique (noté Ω)

Individu : c'est l'unité statistique, tout élément de la population (noté w)

Échantillon : sous ensemble de la population sur lequel sont réalisées les observations.

Enquête : opération consistant à observer (mesurer, question, ...) l'ensemble des individus d'un échantillon.

Recensement : enquête dans laquelle l'échantillon observé est la population toute entière (enquête exhaustive)

Caractère : c'est une caractéristique définie sur la population observée sur l'échantillon. Le caractère peut être :

• Qualitatif nominal (sexe, profession, situation familiale...etc.)

• Qualitatif ordinal (grade militaire, grade dans l'enseignement supérieur, ...)

• Quantitatif discret (nombre d'enfant, nombre de chambre dans un appartement...etc.)

• Quantitatif continu (taille, âge, vitesse, poids, taux...Etc.)

Modalité : les différentes valeurs prises par chaque caractère.